GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0.5 1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 Kilomètres

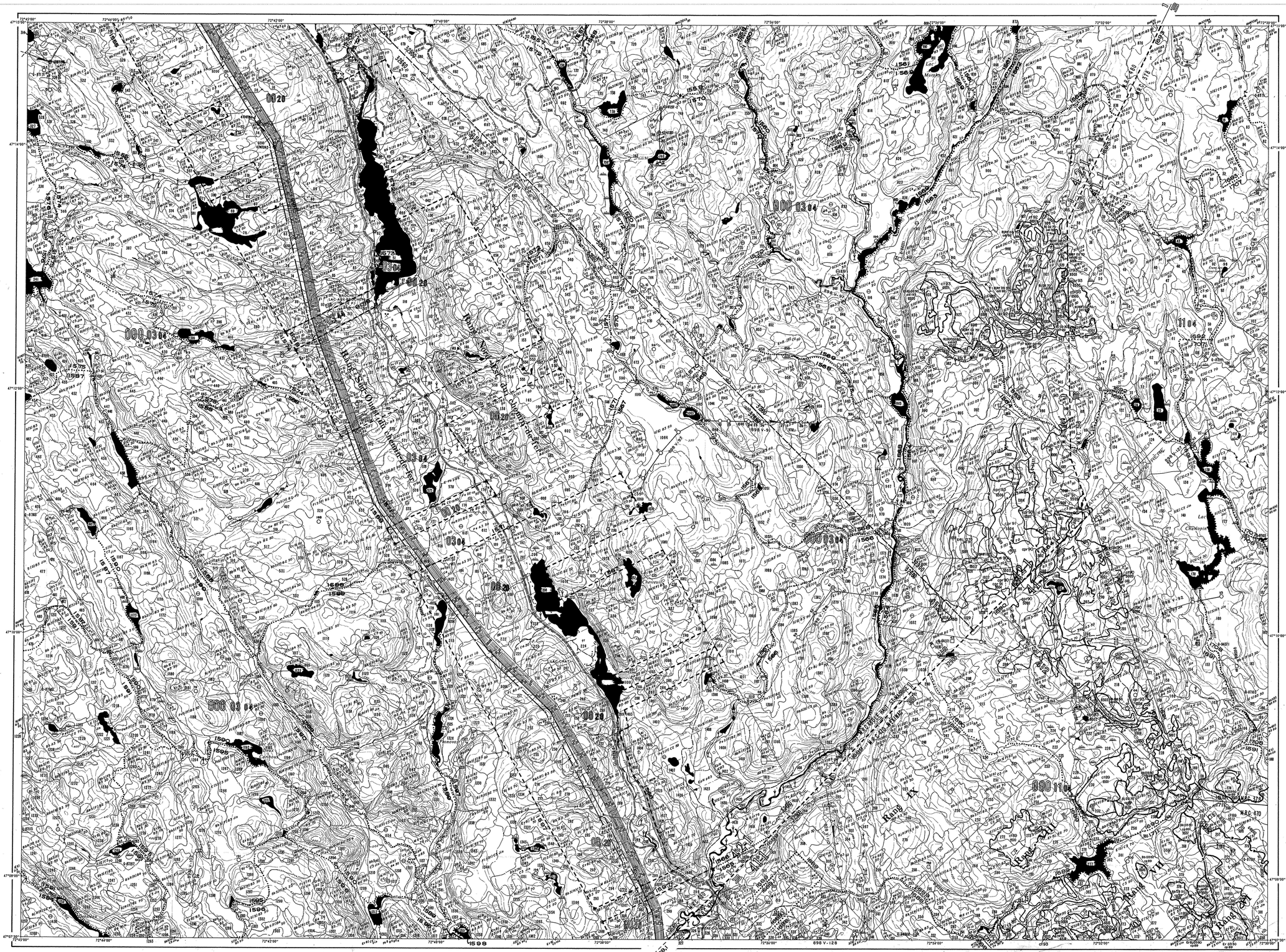

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Autoroute, route principale
Route secondaire : pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont : routier, piétonnier
Tunnel routier
Contour des peuplements
Contour des interventions

Laisse des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapide, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Digue, digue sèche, épave
Ancrage, base d'hydravion
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de porcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées ..... cpr
Coupe avec protection de la régénération ..... cpr
Coupe avec réserves de semenciers ..... cpr
Coupe progressive d'ensemencement ..... cpe
Coupe à diamètre limite ..... cdl
Coupe par bandes, ouverture et déplacement des tiges d'avenir ..... cbd
Coupe de sécurité ..... cs
Brûlage partiel (brûlé au 1/4 plus) ..... rb
Préparation de terrain ..... pt
Plantation en récipients ..... pr
Plantation de boutures ..... pb
Ensemencement ..... ens
Éclaircie commerciale ..... ec
Récolte dans les bidews boisés (déchets libres) ..... ec

N.B. Ces interventions n'indiquent aux perturbations et non origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux : à épinette et/ou épinette blanche ..... R (E)
— à épinette noire et/ou épinette rouge ..... R (EE)
— à pin blanc et/ou pin rouge ..... R (PB)
— à pin rouge ..... R (PR)
— à pin gris ..... R (PG)
— à thuya (cèdre) ..... R (C)
— à sapin ..... R (S)
— à mélèze (plantation) ..... R (L)
Pessière : à épinette et/ou épin rouge occupant plus de 75% de la pcn résineuse ..... R (EE)
— à thuya (cèdre) ..... R (C)
— à épinette noire ..... R (EE)
— à pin blanc et/ou pin rouge ..... R (PB)
— à pin rouge ..... R (PR)
— à pin gris ..... R (PG)
— à épinette noire (plantation) ..... R (EE)
— à épinette noire et/ou épinette blanche (plantation) ..... R (EE)
— à épinette noire et/ou épinette rouge (plantation) ..... R (EE)
— à épinette rouge ..... R (ER)
Sapinière : de sapin et/ou épin blanc occupant plus de 75% de la portie résineuse ..... R (S)
— à thuya (cèdre) ..... R (C)
— à épinette noire et/ou épinette rouge ..... R (EE)
— à pin blanc et/ou pin rouge ..... R (PB)
— à pin rouge ..... R (PR)
— à pin gris ..... R (PG)
— à mélèze ..... R (L)
— à pruche ..... R (PR)
Pinède à pin blanc : de pin rouge occupant plus de 75% de la portie résineuse ..... R (PR)
— avec thuya (cèdre) ..... R (C)
— avec épinette noire et/ou épinette rouge ..... R (EE)
— avec épinette blanche ..... R (EB)
— avec pin gris ..... R (PG)
— avec pruche ..... R (PR)
— avec sapin et/ou épinette blanche ..... R (S)
— (plantation) ..... R (P)
Pinède à pin rouge : de pin rouge occupant plus de 75% de la portie résineuse ..... R (PR)
— avec thuya (cèdre) ..... R (C)
— avec épinette noire et/ou épinette rouge ..... R (EE)
— avec pin blanc ..... R (PB)
— avec pin gris ..... R (PG)
— avec pruche ..... R (PR)
— avec sapin et/ou épinette blanche ..... R (S)
— (plantation) ..... R (P)
Pinède à pin gris : de pin gris occupant plus de 75% de la portie résineuse ..... R (PG)
— à thuya (cèdre) ..... R (C)
— à épinette noire ..... R (EE)
— à mélèze ..... R (L)
— à pin blanc et/ou pin rouge ..... R (PB)
— à pin gris ..... R (PG)
— à sapin et/ou épinette blanche (plantation de thuya) ..... R (C)
Pruchière : de pruche occupant plus de 75% de la portie résineuse ..... R (PR)
— à thuya (cèdre) ..... R (C)
— à épinette noire et/ou épinette rouge ..... R (EE)
— à mélèze ..... R (L)
— à pin blanc et/ou pin rouge ..... R (PB)
— à pin rouge ..... R (PR)
— à pin gris ..... R (PG)
— à sapin et/ou épinette blanche (plantation) ..... R (S)
Mélèzin : de mélèze occupant plus de 75% de la portie résineuse ..... R (L)
— à thuya (cèdre) ..... R (C)
— à épinette noire et/ou épinette rouge ..... R (EE)
— à pin blanc et/ou pin rouge ..... R (PB)
— à pin gris ..... R (PG)
— à pruche ..... R (PR)
— à épinette noire et/ou épinette blanche ..... R (EB)
— (plantation de mélèze européen) ..... R (L)
— (plantation de mélèze japonais) ..... R (L)
— (plantation de mélèze brun) ..... R (L)

MÉLANGES (groupements et sous-groupements)

Feuillu d'essences tolérantes ..... F1 (g)
— — — — avec pin gris ..... F1 (g PG)
— — — — avec pin blanc ..... F1 (g PB)
— — — — avec pin rouge ..... F1 (g PR)
— — — — avec épinette ..... F1 (g E)
— — — — avec sapin ..... F1 (g S)
Bouleau à bouleau blanc avec épinette noire ou rouge ..... BB (E EE)
— — — — avec épinette noire ou rouge ..... BB (E EE)
— — — — avec pin gris ..... BB (PG)
— — — — avec pin blanc ..... BB (PB)
— — — — avec pin rouge ..... BB (PR)
Bouleau à bouleau blanc avec résineux ..... BB (R)
Bouleau à bouleau jaune avec résineux ..... BJ (R)
Feuillu d'essences tolérantes avec résineux ..... F1 (R)
— — — — avec pin rouge ..... F1 (R PR)
Peuplerais avec sapin ..... PeS (S)
— — avec pin gris ..... PeS (S PG)
— — avec pin blanc ..... PeS (S PB)
— — avec épinette ..... PeS (S E)
— — avec épinette noire ou rouge ..... PeS (S EE)
— — avec résineux ..... PeS (S R)
Chênaie avec résineux ..... CH (R)
Érablière à résineux ..... M (R)
Mélangés à feuillus tolérants ..... MF (F)
— — — sur station humide ..... MF (F)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus : d'essences intolérantes ..... F
— d'essences tolérantes ..... F
— sur station humide ..... F
Bouleau à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris ..... BB
— à bouleaux jaunes ..... BJ
Peuplerais ..... Pe
Érablière Rouge ..... ER
Érablière : à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris ..... E-BB
— à bouleaux jaunes ..... E-BJ
— à peupliers ..... E-Pe
— à feuillus d'essences intolérantes E-F1
— à feuillus d'essences tolérantes E-F1
Plantation d'érable à sucre ..... EPSU
— de bouleau blanc ..... PeBB
— de peuplier jaunes ..... PeBJ
— de peuplier hybride ..... PeHU
— de tilleul d'amérique ..... PT AU

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec ..... ⅄
Dénudé et semi-dénudé humide ..... ⅄
Jutteie ..... ⅄

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs) ..... ~
Terrain non productif d'énergie (emprise) ..... ⅄
Sphaigne exploitée ..... ⅄
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc. ..... ⅄

PERTURBATION

Coupe partielle ..... cp
Coupe partielle en damier ..... cd
Coupe partielle par bande ..... cb
Coupe partielle plus épinettes légère ..... cs
Chablis partiel ..... chp
Épidémie légère ..... ep
Brûlé partiel ..... brp

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et épinette blanche mineure: ⊖ 1 à 50 % ⊕ 51 à 99%

ORIGINE

Coupe totale ..... cT
Brûlé ..... bT
Chablis total ..... chT
Épidémie sévère ..... eT
Friche ..... fr
Plantation ..... p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE CLASSES	TIGES DE:	FORÊT ÉTAGÉE CLASSES	
10 (ans)	0-10 cm	70-30 (cm)	30-70 (ans)
30	11-30	80-30	30-80
50	31-50	80-50	50-80
70	51-70	80-70	50-80
90	71-90	80-70	50-80
120	91-120	80-70	50-80

FORÊT HÉQUINNE

Je (jaune indépendant): Peuplements inférieurs de haut, inférieurs, majorité des tiges entre 0 et 30 cm.
Autres peuplements majorité des tiges entre 0 et 60 cm.
Vieux indépendant: Peuplements de haut, inférieurs, majorité des tiges entre 30 et 90 cm.
Autres peuplements majorité des tiges ont plus de 60 cm.

GRILLE DENSITÉ - HAUTEUR

HAUTEUR / DENSITÉ	1	2	3	4	5	6
	0-5m	5-10m	10-15m	15-20m	20-25m	25-30m
A	A1	A2	A3	A4	A5	6
B	B1	B2	B3	B4	B5	6
C	C1	C2	C3	C4	C5	6
D	D1	D2	D3	D4	D5	6
0-25%						

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	ovoïde
Moyenne	31 à 60 %	m
Forte	61 à 90 %	f
Sévère	91 % et plus	s
Inaccessible	Pente inconnue	i

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E1C1 C2 S2 H4 C3
— défoliation
— classe de pente
— classes d'âge
— perturbation
— origine
— classe de densité
— sous group. d'essences
— groupement d'essences

R C3 L6 E1
— classe de pente
— classes d'âge
— année de l'origine
— origine
— classe de hauteur
— classe de densité
— type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. : BLAIS, MCNEIL & ASS. SIGNATURE : [signature]
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. : SIGNATURE :

Carte forestière { Photographie aérienne : 1987 / Année de publication : 1998 / Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 1 /11/97
Déclinaison magnétique : 17° ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative 4
Unité de gestion 41*-1
Unité d'aménagement 3*
Unité de sondage 068 09 01*
Mode de tenure ou de gestion
Bloc d'aménagement
Concessionnaire ou autres
Bassin hydrographique 31601
Bassin primaire
Bassin secondaire
Unité de gestion privée 4112
Municipalité 32900*
Division de recensement
Municipalité
Cadastre
Parcelle 1564*
Région écologique 3g
Municipalité régionale de comté M.R.C. 470 MÉKINAC*

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

31-P-6	31-P-7	31-P-8	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
31-P-3	31-P-2	31-P-1	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
31-I-14	31-I-15	31-I-16	

31 P/2 N.E.

Compt. for.: 9208-9513-5013-5505-5508-6021-6515

À jour : avril 1997